

**IL L'À DIT, IL L'À FAIT...**

Cette année, la suppression de la taxe d'habitation a concerné 22,4 millions de foyers fiscaux. Cette mesure forte en faveur du pouvoir d'achat s'inscrit dans la baisse massive des impôts que le gouvernement a engagé depuis 2017 et qui se poursuit malgré la crise sanitaire actuelle.

Sur Chenôve, 4015 foyers fiscaux ont bénéficié de la suppression à 100 % de la taxe d'habitation. À la fin de la réforme en 2023, plus aucun des 6216 foyers fiscaux notre commune ne paiera pas la taxe d'habitation, ce qui représente un gain moyens non négligeable de 614 € par foyer.

**Saliha M'PIAYI**  
**Avançons pour Chenôve**